

18th Jany.

—Yes I do; for the part that was filled up did not sustain any injury.

Before entering upon the contract, did you ascertain the nature of the bottom around the Island?—I did not; but I enquired of the Architect, and he informed me that the bottom was such that he thought the Piles could be driven with ease; but he now acknowledges that it is far worse than he ever expected.

Who was the Architect that gave you that information?—John Cliff, the Architect employed by the Commissioners.

Did he exhibit to you any survey of that part of the Harbour with the soundings and the nature of the bottom?—There was a Plan, but it did not shew the nature of the bottom: there was, however, exhibited to me a piece of marl that had been bored out of the centre of the Island, and I considered that the nature of the bottom around the Island would be the same, but I found it materially different. Some parts around the Island were rocky, and the whole very hard bottom: I was obliged to use grappling irons and other instruments to remove the rocks. The nature of the bottom at the Land Wharf and Slips was different to what I expected, it being rocky and very hard.

Have the Commissioners at any time proposed to indemnify you for your losses?—No. They said, however, they would recommend me to the favourable consideration of the Legislature.

Would you consider yourself indemnified, if you were to receive for the work you have performed, the same price at which the contracts were taken last Spring?—I do, and should consider it also as an indemnification for the loss sustained by the moving of the Ice, and for the circular work.

Mr. T. Appleton, called in; and examined:

Were you one of those who gave in a Tender to do the works in the Harbour of Montreal?—Yes, I was.

At what rate did you offer to do the same work that has been done by Mr. Bronsdon?—I do not recollect the exact rate per foot, but I calculated afterwards that my tender would have exceeded that of Mr. Bronsdon's from £1200 to £1500 for the same work that he has done.

Did you consider that you were to be paid at the same rate for circular as for straight work?—It is the custom always, that circular work is paid double that of straight, unless when particularly provided for by contract. Any other figure that occasions more labour than a circle is also paid for extra.

Have you examined the works in the Harbour of Montreal, and what is your opinion of them?—I was one of those employed by the Commissioners in the Fall of 1830, to examine them, and to report upon them. I was perfectly satisfied with the nature of the work as far as it had gone, and that Mr. Bronsdon had done every thing that could be expected of him.

Did you examine the nature of the bottom previously to your making the tender for the work that was to be performed?—No, except in driving the section piles, which were found to go down easy in some places, and in others very difficult.

Do you conceive the injury to the works by the moving of the Ice arose from their not having been filled in?—I could not say; some work of a similar nature that I contracted for, although partially filled up, did suffer from the movement of the Ice.

Tuesday, 17th January, 1832.

The Honorable George Moffatt, a Member of the Legislative Council, called in; and examined:

Was there any great difference between the price at which Mr. Bronsdon contracted for the works, and that at which others tendered?—There was a considerable difference, but I am unable to state, at this moment, what that difference is. Mr. Bronsdon's tender was lower than any of the others.

Was any extra allowance made for circular work either in the price or measurement, and how much?—My impression is that the usual allowance was made in the price: not having a copy of the contract, I cannot be certain.

n'avait pas été comblé?—Oui, je le crois; car la partie qui avait été comblée n'a éprouvé aucun dommage.

Avant de faire ce marché, avez-vous constaté quelle était la nature du sol à l'entour de l'Île?—Non; mais je me suis adressé à l'Architecte, et il m'a informé qu'il pensait que le sol était de nature à pouvoir y enfoncer les pilotis avec facilité; mais il reconnaît maintenant que la chose est beaucoup plus difficile qu'il ne s'y était attendu.

Quel est l'Architecte qui vous a donné cette information?... C'est John Cliff, l'Architecte employé par les Commissaires.

Vous a-t-il montré quelque Plan de cette partie du Havre, avec les sondes et la nature du sol?... Il m'en a montré un, mais il ne désignait pas qu'elle était la nature du sol. On m'a fait voir, néanmoins, un morceau de marne qui avait été tiré du centre de l'Île, et j'ai pensé que tout le sol à l'entour de l'Île devait être le même; mais j'ai trouvé qu'il s'en fallait de beaucoup que cela fut le cas. Dans quelques endroits à l'entour de l'Île, le sol est pierreux, et partout, il est très-dur. J'ai été obligé de me servir de grappins de fer, et d'autres instruments, pour enlever les pierres. La nature du sol près du Quai est bien différente de ce que je m'attendais, étant composé d'un terrain pierreux et bien dur.

Les Commissaires vous ont-ils, en aucun temps, proposé de vous indemniser pour vos pertes?... Non; ils m'ont dit néanmoins qu'ils me recommanderaient à la considération favorable de la Législature.

Vous croiriez-vous indemnisé si l'on vous donnait le même prix pour l'ouvrage qui a été fait, que celui pour lequel on a contracté le printemps dernier?—Oui; et je considérerais aussi cela comme une indemnité pour les pertes occasionnées par les glaces, et pour l'ouvrage circulaire.

M. T. Appleton, est appelé et interrogé:

Etes-vous un de ceux qui ont offert des propositions pour entreprendre les ouvrages du Havre de Montréal?—Oui.

Combien avez-vous demandé pour faire le même ouvrage que celui qui a été fait par M. Bronsdon?—Je ne me rappelle pas exactement combien j'ai demandé par pied; mais j'ai calculé depuis, que mes propositions auraient excédé de £1200 à £1500 celles de M. Bronsdon, pour le même ouvrage qu'il a fait.

Pensiez-vous que l'on dût vous payer le même prix pour les ouvrages circulaires, et les ouvrages en ligne droite?—Il est toujours d'usage d'exiger le double du prix pour un ouvrage circulaire, à moins qu'il ne soit stipulé autrement dans le contrat. Toute autre figure qui occasionne plus de travail qu'un cercle, est aussi payée à part.

Avez-vous examiné les ouvrages dans le Havre de Montréal; et qu'en pensez-vous?—Je suis l'une des personnes que les Commissaires ont employées dans l'automne de 1830 pour les visiter et les examiner, et pour faire rapport de l'état dans lequel ils se trouvaient. J'ai été pleinement satisfait de l'ouvrage qui avait été fait, et M. Bronsdon a fait tout ce qu'on pouvait exiger de lui.

Avez-vous examiné la nature du sol, avant d'offrir vos propositions pour entreprendre l'ouvrage?—Non, si ce n'est que j'ai fait enfoncer des pilotis; ce que l'on a fait avec assez de facilité dans quelques endroits; et ce qu'il a été très-difficile de faire dans d'autres.

Pensez-vous que le dommage occasionné aux ouvrages par les glaces, soit provenu de ce qu'ils n'avaient pas été comblés?—Je n'en pourrais rien dire; le mouvement des glaces a endommagé des ouvrages semblables que j'avais entrepris, quoiqu'ils eussent été comblés en partie.

Mardi, 17 Janvier 1832.

L'Honorable George Moffatt, Membre du Conseil Législatif, a été interrogé:—

Y avait-il une bien grande différence entre le prix que M. Bronsdon a demandé pour les ouvrages, et les autres propositions qui ont été faites?—Oui; il y avait une différence considérable; mais je ne suis pas en état de dire dans le moment, quelle était cette différence. Les propositions de M. Bronsdon étaient beaucoup moins élevées que celles des autres.

A-t-il été alloué quelque chose pour l'ouvrage circulaire, soit pour le prix ou le mesurage, et qu'a-t-il été alloué?—L'impression que j'en ai, c'est qu'on a fait l'allouance ordinaire dans le prix; mais n'ayant pas une Copie du contrat, je n'en puis pas parler avec certitude.

Was

Etait-